

COMMUNIQUÉ

Première Ovation en arts littéraires APPELS DE PROJETS

Québec, le 1^{er} février 2012 – Dans le cadre de la mesure Première Ovation en arts littéraires, L'Institut Canadien de Québec lance trois appels de projets. Tant pour les artistes que pour les organismes, la date limite pour soumettre une demande au programme de mentorat et au *Fonds de soutien aux initiatives de la relève littéraire* est fixée au 1^{er} mars 2012.

PROGRAMME DE MENTORAT

Les auteurs, les conteurs et les artistes émergents en arts littéraires de la ville de Québec sont invités à soumettre des projets pour la session d'été du programme de mentorat. Les candidats sélectionnés bénéficieront pendant quatre mois (mai à août 2012) des conseils d'un écrivain chevronné pour développer un projet personnel de création littéraire. Une bourse de 1800 \$ est attribuée à chaque candidat sélectionné.

FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES DE LA RELEVÉ LITTÉRAIRE

Volet Production

Les auteurs, les conteurs et les artistes émergents en arts littéraires de la ville de Québec sont invités à soumettre des projets au volet Production du *Fonds de soutien aux initiatives de la relève littéraire*. Ce programme de bourses appuie la création d'œuvres littéraires originales hors du livre traditionnel. Il offre un soutien financier permettant aux artistes de réaliser leurs projets en contexte professionnel et de produire des œuvres correspondant aux standards des diffuseurs littéraires.

Volet Diffusion

Les organismes littéraires professionnels de la ville de Québec sont invités à soumettre des projets au volet Diffusion du *Fonds de soutien aux initiatives de la relève littéraire*. Ce programme appuie des projets favorisant la promotion de la relève littéraire et de ses œuvres sur le territoire de la ville de Québec. Il offre un soutien financier pour la diffusion d'œuvres d'artistes émergents ou pour leur participation à des rencontres littéraires.

Déposer un projet

Les artistes et les organismes ont jusqu'au 1^{er} mars 2012 pour déposer leur dossier. Ils peuvent le faire en se créant un profil et en utilisant les formulaires électroniques disponibles sur le site www.premiereovation.com ou encore par la poste, le cachet faisant foi. La liste des documents à présenter et les critères d'admissibilité sont disponibles sur le site www.premiereovation.com, sous la rubrique « Je suis un artiste ». Plus d'information sur les programmes ou la rédaction d'une demande sont disponibles auprès de madame Christiane Vadnais, par téléphone au 418 641-6788, poste 120, ou encore par courriel au cvadnais@institutcanadien.qc.ca. Les projets sélectionnés seront connus d'ici la fin du mois d'avril 2012.

Rappel - programmes en continu

Première Ovation en arts littéraires rappelle que trois programmes de la mesure sont offerts en continu.

Les auteurs, les conteurs et les artistes en arts littéraires déjà acceptés dans une résidence de création au Québec ou à l'étranger peuvent obtenir des frais de déplacement et de séjour pour bonifier leur projet. Un

Fonds de formation leur permet également d'obtenir de l'aide financière pour assister à des formations pertinentes liées à la discipline littéraire. La description complète et les critères d'admissibilité à ces programmes sont disponibles sur le site www.premiereovation.com, sous la rubrique « Je suis un artiste ».

Les organismes peuvent déposer un projet de classe de maître à l'intention de la relève littéraire en tout temps, deux mois avant la réalisation du projet. Les frais admissibles et les formulaires sont disponibles au www.premiereovation.com, sous la rubrique « Je suis un artiste ».

Première Ovation

Implantée en 2008 par la Ville de Québec, la mesure Première Ovation vise à soutenir la relève artistique de la capitale en donnant aux artistes les moyens de créer, de profiter de l'encadrement d'artistes renommés et de vivre leurs premières expériences professionnelles. Gérés par des organismes artistiques et culturels professionnels, les programmes de la mesure touchent actuellement sept disciplines : la musique, le théâtre, la danse, les arts littéraires, les arts visuels, les arts médiatiques et les métiers d'art. En contribuant à une meilleure diffusion des talents, Première Ovation souhaite développer et sensibiliser les publics et favoriser l'accès à des spectacles de la relève pour toute la population. Reconnue pour trois ans en 2009, lors de Québec Horizon Culture, la mesure bénéficie dorénavant d'un support additionnel du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, par l'entremise de l'Entente de développement culturel, et de partenariats avec Quebecor et CKRL-FM 89,1.

– 30 –

